



CONCOURS : BALCONS & JARDINS FLEURIS □



Le concours a pour objet de récompenser les habitants de Survilliers qui, en fleurissant les façades, balcons et jardins de leur habitation, participent à l'embellissement paysager de la ville et contribuent au développement d'un environnement de qualité et à l'amélioration du cadre de vie. □

Que vous résidiez en maison individuelle ou en habitat collectif, vous pouvez participer à ce concours gratuit !

Le concours est réparti en trois catégories :

1. **Maisons** : jardins et fenêtres
2. **Maisons de ville** : fenêtres, pas de portes et rez-de-jardin
3. **Appartements** : balcons et/ou fenêtres

↓ MODALITÉS ↓

Les plantations doivent être visibles depuis l'espace public (rue et/ou trottoir) puisque le jury s'interdit de pénétrer dans les propriétés privées des participants.

La visite du jury aura lieu entre juillet et septembre 2024 et jugera les efforts de chacun selon :

- Le fleurissement : harmonie des couleurs, bonne répartition des volumes selon la surface
- La créativité : originalité des végétaux et des formes
- La propreté : soin de l'environnement et des plantations

Ce concours se terminera sur une cérémonie qui récompensera trois gagnants par catégorie. □

Infos pratiques

↓ Vous souhaitez participer ? ↓

Retirez votre bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sous cet article ! ☐

Une fois complétés, merci de les déposer les avant le samedi 15 juin 2024 à l'accueil de la mairie ou envoyer au format numérique à l'adresse mail suivante : accueil@mairiesurvilliers.fr avec comme objet du mail : Concours des jardins et balcons fleuris

Documents

[Bulletin d'inscription](#)

[Règlement intérieur du concours des balcons et jardins fleuris](#)

Contact

Mairie : 01 34 68 26 00